



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET  
SEANCE DU 11 MARS 2021**

**Date de convocation :**

04/03/2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasmine SEBAHOUI, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Françoise CRISTOFOL (pouvoir à Claude AYMERICH), Denis OLIVE (pouvoir à William BURGHOFFER), Daniel RENOULLEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Absents : Damien OTON.

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021/24 : MUSEE DEPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS.**

Monsieur le Maire de la Commune d'Ille sur Tet propose de mettre à l'ordre du jour la question posée par écrit par le groupe POUR QUE VIVE Ille Sur Tet : le Musée des pompiers.

Notre commune a la chance d'avoir sur son territoire de nombreux éléments permettant de mettre en avant l'histoire ainsi que le travail de nos soldats du feu.

Ainsi, l'ouverture d'un Musée à ce titre, serait générateur d'activité et permettrait aux établissements scolaires aux alentours de faire découvrir ce beau métier à nos enfants.

Nous demandons, Monsieur Le Maire, qu'un vote soit organisé au sein du conseil municipal afin de démarrer ce projet qui serait très intéressant pour notre commune.

Par avance Merci. Pour ? Contre? Abstention?

Monsieur le Maire rappelle l'historique du musée des pompiers. Certes, dans l'ancienne caserne des pompiers avenue Chopin, au premier étage, il y avait un musée des pompiers, géré par l'Union départementale des sapeurs-pompiers et l'amicale des pompiers d'Ille Sur Tet. Pour preuve, une délibération de 2013 autorisait le Maire à signer avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers une convention de mise à disposition à titre gracieux, des locaux pour accueillir le musée départemental des pompiers. Une première délibération de 2003 actait le même type de convention avec précision d'une gestion exclusivement assurée par l'Union départementale des sapeurs-pompiers.

Ce musée, pour des raisons de fonctionnement propres aux gestionnaires, est fermé depuis près d'une dizaine d'années. Est venu se rajouter à cela la problématique accessibilité des Etablissements Recevant du Public, rendant l'exploitation in situ impossible.

Le bâtiment étant communal, nous avons accepté de prêter aux deux structures les anciens locaux pour le stockage de leurs objets.

Nous sommes donc bien dans un dossier où le musée est socioprofessionnel, géré par une association représentant le corps de métier lui-même, propriétaire et gestionnaire de l'ensemble de la collection.

Malgré cela et conscients de la richesse muséale que cela représente, nous avons, et cela depuis la fermeture, essayé d'aider les gestionnaires à rouvrir le musée à Ille Sur Tet. Nous les avons, par exemple suivi pour un transfert dans un bâtiment en rez-de-chaussée, sur la route des Orgues. Un Certificat d'Urbanisme avait même été retiré par les pétitionnaires et, conscient des contraintes budgétaires, commencé à étudier la possibilité d'un co-financement public (via un dossier POCTEFA, par exemple).

Dernièrement, le nouveau propriétaire du bâtiment leur a fait une proposition pour rester dans l'immeuble, en rez-de-chaussée. Il n'a pas été trouvé d'entente et, en parallèle, plusieurs amicales locales se sont montrées intéressées pour accueillir les collections.

Cependant, aucun accord n'étant parvenu entre les amicales et le nouveau propriétaire des murs, ce dernier a demandé à ce que le local soit libéré au premier mai.

Pour être complet sur le dossier, l'Union Départementale va déménager à l'ancienne caserne de Toulouges et les collections seront donc, en l'attente d'une solution durable, stockées dans les mêmes locaux que l'UDSP.

La commune ne dispose d'aucun local adapté (établissement recevant du public du type Y, en rez-de-chaussée), ni d'aucun fonds muséal (matériel de pompier, photographies et autres) pour qu'un projet communal puisse se faire, sauf à acquérir un local et un fonds muséal suffisant pour créer un musée réellement attractif et contribuant à la politique culturelle de la commune. Nous ne pouvons qu'émettre le vœu que le musée départemental des pompiers reste à Ille Sur Tet.

Il est évident que nous soutiendrons, comme nous l'avons toujours fait, l'UD et l'amicale en vue de la recherche d'un local et de co-financeurs nécessaires.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

**EMET UN VŒU** auprès de l'Union départementale des pompiers et de l'amicale des pompiers pour que le musée départemental des pompiers reste à Ille Sur Tet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 11 mars 2021

 **Le Maire,**  
  
**William BURGHOFFER**